

L'inspecteur d'académie,
Inspecteur pédagogique régional d'allemand

à

Mesdames, messieurs les professeurs
d'allemand

s/c de mesdames, messieurs les chefs
d'établissement

Poitiers, le 2 septembre 2020

**Rectorat de l'académie
de Poitiers**
**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne**
**Évaluation
et expertise
pédagogique**

Corps d'inspection

IA-IPR 2020-2021
ipr@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par
Olivier Bord

Courriel
olivier.bord@ac-poitiers.fr

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Adresse postale
**22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex**

Objet : Lettre de rentrée

**Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps
d'inspection.**

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous souhaitons d'abord vous remercier pour le travail accompli durant cette dernière année si particulière, à la fois durant le confinement, mais aussi lors des "rentrées" successives. Nous savons l'adaptation qu'a nécessitée l'enseignement à distance et les efforts que vous avez fournis pour garder le contact avec vos élèves, afin que le lien avec l'École ne soit pas rompu et qu'ils puissent poursuivre des apprentissages, dans des contextes que nous imaginons très différents. Cette continuité pédagogique a pourtant, de manière inévitable et malgré tous vos efforts, creusé des écarts et sans doute fragilisé des élèves, plus éloignés de l'École en temps ordinaire et/ou mal ou insuffisamment équipés en matériel pour espérer travailler régulièrement et répondre à vos sollicitations. Ces constats, chaque établissement scolaire a pu les établir, et il nous faut envisager la rentrée avec ces nouveaux paramètres.

Nous devons penser différemment cette rentrée et les établissements ont déjà réfléchi avec nous, lors d'un séminaire académique à distance, aux leviers qu'il faudra actionner pour permettre aux élèves de retrouver pour certains le chemin de l'École, et pour tous celui des apprentissages dans un contexte sanitaire que nous espérons serein, mais que rien ne garantit. La question de l'évaluation, du soutien, de l'accompagnement des élèves les plus fragiles se pose de façon prégnante et nous souhaitons, collégialement, partager avec vous quelques principes. Ils visent à mettre tous les atouts de notre côté pour réconcilier les élèves avec la motivation, l'engagement, et leur donner un horizon qui doit rester celui de la réussite dans leur parcours.

En premier lieu, plus que jamais, le travail d'équipe sera une entrée à privilégier pour répondre aux défis qui vous attendent : travail en équipe disciplinaire sur les progressions

des apprentissages, mais aussi travail en équipe pédagogique d'une classe pour harmoniser des attentes, organiser le travail de la classe, dans la classe et hors la classe, mobiliser des compétences transversales pour donner du sens et permettre une remobilisation régulière, garante d'apprentissages durables.

L'évaluation, chacun le sait, est un levier puissant d'engagement dans les apprentissages. Les différentes productions que nous vous avons fait passer durant la période de continuité pédagogique peuvent bien entendu être réactivées à la rentrée. Nous souhaitons attirer votre attention sur ces quelques points essentiels, à décliner en particulier au cours de la première période de l'année, pour permettre une reprise progressive et bienveillante de tous les élèves, y compris ceux qui auraient décroché.

Quelques points de vigilance :

- Les écarts entre élèves auront été accentués par la fin d'année scolaire.*
- Les programmes n'auront pas été traités dans leur intégralité dans la plupart des cas.*
- Un temps sera nécessaire pour réinstaller des habitudes et des méthodes de travail.*

Les principes communs que nous vous proposons d'adopter :

- Pas de semaines ou de séances de révision a priori, ni de reprise systématique des parties de programme non traitées. Les prérequis faisant défaut seront introduits au moment où ils seront nécessaires pour aborder les compétences du nouveau programme.*
- Nécessité de faire un état des acquis des élèves pour n'en perdre aucun, ni en plonger d'autres dans l'ennui.*
- Programmation des programmes de l'année à repenser entièrement pour prendre en compte les prérequis de chaque partie du programme qui seront à reconstruire pour certains.*
- Ne laisser aucun élève de côté et accepter que tous ne maîtrisent pas l'ensemble du programme de l'année en juin 2021.*

Des processus d'évaluation nationale pour les classes de Sixième, et de positionnement en seconde, sont de nouveau prévus cette année et auront lieu beaucoup plus tôt afin de faciliter leur exploitation par les équipes. Nous reviendrons vers vous à ce sujet très rapidement. Mais de manière plus générale, quelques principes communs doivent nous guider sur ce sujet :

- Mener des évaluations diagnostiques au plus tôt et au début de chaque thème ou objet d'étude.*
- Donner une dimension exclusivement formatrice ou formative aux évaluations pour*

mettre en exergue les compétences acquises et les progrès effectués petit à petit, et adapter la progression.

- *Attendre le retour des congés de Toussaint pour mettre en œuvre les évaluations sommatives et/ou normatives.*
- *Les notes au cours du premier trimestre pourront être moins nombreuses et s'attacheront à refléter l'ensemble des compétences maîtrisées après cette première période.*

Cette première période de l'année, jusqu'à la Toussaint, peut également être le moment privilégié pour acculturer les élèves aux outils numériques qu'ils sont amenés à manipuler avec vous, en classe, mais aussi hors la classe. L'enjeu est bien de capitaliser sur l'expérience vécue pendant le confinement en sélectionnant un nombre réduit d'outils, d'applications, adaptées au niveau des élèves, qu'ils utilisent régulièrement, dans plusieurs disciplines et pour lesquelles ils développent une autonomie et une aisance dans leur utilisation. La cahier de textes numériques est, dans cette perspective, un outil de choix. Nous vous rappelons que son renseignement régulier, explicite, accessible aux élèves mais aussi à leurs familles, est une obligation de service et qu'il demeure le lien essentiel et premier entre la classe et la maison. Il permet d'avoir une visibilité sur la quantité de travail personnel donné aux élèves et d'avoir, en équipe, une véritable stratégie d'équilibrage, d'organisation du travail sur la semaine.

Enfin, le Plan Académique de Formation est/sera en ligne. Conçu pour répondre aux priorités nationales, nous travaillons à un calendrier qui puisse à la fois répondre aux besoins de formation sans vous éloigner de vos classes sur ce premier trimestre, durant lequel les enjeux sont forts, et pendant lequel les élèves auront besoin de votre présence, de votre accompagnement pour retrouver le chemin des apprentissages, et de la motivation.

Il nous reste également à vous rappeler de prendre soin de vous et de vos proches, et de rester extrêmement prudents. Le Ministère a produit un protocole sanitaire connu de vos chefs d'établissement : accompagnez-les dans sa mise en oeuvre effective. Comme toujours, nous serons à vos côtés et aux côtés des chefs d'établissement.

Bien cordialement,

Le collège des IA-IPR de l'académie de POITIERS

Partie disciplinaire spécifique aux enseignants d'allemand.

Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'une nouvelle année scolaire, je souhaite tout d'abord féliciter les collègues lauréats des concours et qui, pour certains, rejoignent notre académie. Pour ce qui concerne les concours internes, ils ont eu le mérite de savoir répondre aux nouveaux enjeux de l'accompagnement pédagogique en distanciel et de mener de front la préparation au concours. A ce sujet, on constate depuis deux années un engagement de nombre de collègues dans la préparation à l'agrégation interne et une proportion significative de réussites. Cette démarche, qui demande un grand investissement, mérite d'être saluée et est vivement encouragée par l'Inspection.

L'année scolaire écoulée a été inédite à bien des égards. L'ensemble des inspecteurs, toutes matières confondues, est conscient de l'énorme mobilisation qui a été celle des enseignants pour relever, dans l'urgence, le défi de l'accompagnement pédagogique en distanciel. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour la qualité du travail mené et la forte créativité des dispositifs que vous avez mis en place. A titre d'exemple, chacun pourra se reporter à la page du site d'allemand consacrée à l'accompagnement pédagogique (« Ideenliste »). Que les contributeurs, formateurs ou non, des académies de Poitiers et de Limoges soient ici remerciés. Forts que nous sommes de cette expérience, je souhaiterais que cette page du site continue à vivre et soit régulièrement alimentée. Ce peut être un espace de partage stimulant et formateur au travers des réflexions didactiques qui s'y trouvent développées.

L'occasion m'est ainsi donnée de remercier l'équipe de formateurs qui animent les stages du PAF notamment et qui contribuent au dynamisme de la réflexion didactique dans notre académie. Celle-ci est également alimentée par des initiatives plus locales, saluées par l'institution et souvent récompensées par des prix. Mes remerciements vont également vers ces collègues et ceux qui, souvent depuis plusieurs années, accompagnent professeurs stagiaires et professeurs contractuels

Cette longue énumération est bien le signe de l'engagement de chacun et d'une dynamique, déjà mentionnée dans les précédentes lettres de rentrée, qui ne cesse de se développer.

1. Les enjeux de l'année scolaire

La situation particulière qu'enseignants et élèves ont vécue depuis le mois de mars dernier a placé certains enjeux pédagogiques au premier plan :

- La nécessité de **reconstruire une dynamique d'apprentissage** qui, dans certains cas et pour des raisons très diverses, a pu s'éroder : la réflexion sur la continuité pédagogique a montré combien le lien et la mise en réseau des élèves au sein de **projets** pouvaient aider à maintenir la cohésion des groupes et renforcer la motivation. Le contexte particulier a également aidé à montrer que cohésion et motivation étaient favorisées dès lors que le projet proposé par le professeur était transféré à l'élève et renforçait ainsi sa prise d'initiative. Ceci dit, il semble que le lien des professeurs d'allemand avec leurs élèves ait été maintenu dans de bonnes conditions et qu'il a été de qualité.
- **La priorité donnée à l'oral** lequel a pu être le parent pauvre de

l'enseignement à distance pour des raisons évidentes : dans cette perspective, la notion de projet peut mettre la communication au premier plan dès lors que l'on met en place, par exemple, une répartition des tâches et des ressources autour d'un projet ou d'enjeux communs. Si on conçoit l'apprentissage de l'expression orale en termes de compétences, c'est bien au sein d'activités ou tâches communicatives que ces compétences peuvent être construites et mesurées (évaluées ?) en situation.

- Du point de vue des programmes, à l'exception de l'enseignement de spécialité qui ne concerne que peu de collègues dans l'académie, lesquels seront accompagnés sur ce sujet, il n'y a pas de limitation particulière. Le point essentiel reste les acquisitions qui permettent d'atteindre **les niveaux de compétences** visés pour chaque cycle. Il est donc évident que l'on peut revenir sur un domaine de compétence moins bien acquis en ne reprenant pas à l'identique une séquence menée lors du confinement (sauf éventuelle demande des élèves sur la base d'une motivation particulière). Cela rejoint en partie ce qui a été dit à propos de l'oral.
- Projet, communication, différenciation sont des notions qui doivent donc être renforcées dans la situation particulière que nous connaissons. Elles font néanmoins partie des **orientations** qui ont pu être exposées dans les précédentes lettres de rentrée. Elles s'accompagnent d'exigences complémentaires : la nécessité de généraliser l'emploi de l'allemand à l'ensemble du cours, de définir un projet linguistique clair, notamment au service de discours, en production comme en réception, d'évaluer en termes de niveaux de compétences.

2. L'évaluation par compétences et les EC (Evaluations communes)

D'un point de vue strictement disciplinaire, deux modifications importantes ont été apportées aux épreuves :

- Pour l'EC1, seule la compréhension de l'oral sera désormais évaluée. La restitution sera soit libre, soit guidée. L'épreuve d'expression écrite est donc supprimée.
- Pour l'EC2, la compréhension de l'écrit peut être restituée en français ou en langue cible, selon la consigne.

Vous trouverez sous le lien suivant la note de service correspondante :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special7/MENE2019474A.htm>

Pour ce qui concerne la correction des épreuves de compréhension, il est important de rappeler que les attendus ne se définissent pas en termes d'exhaustivité des informations restituées, mais en fonction de la nature des informations perçues et des réseaux de sens identifiés par l'élève, du sens construit par lui et qui peut varier d'un élève à l'autre. On peut imaginer par exemple que toutes les informations factuelles de niveaux A2 ne soient pas perçues, mais que d'autres, de niveau B1 soient identifiées. C'est cette globalité de la restitution qui aidera à positionner l'élève sur une échelle de compétences.

Dans cette perspective, il paraît difficile d'élaborer pour ces épreuves un corrigé (qui d'ailleurs n'est pour cette raison pas fourni). Dans ce qu'il convient d'appeler maintenant « l'ancien baccalauréat », c'étaient les items proposés par les concepteurs qui définissaient les niveaux de compétences et à un item correspondait une réponse attendue, d'où la possibilité d'un corrigé. Dès lors que la restitution de l'élève est libre, c'est au correcteur de déterminer le niveau de compétences atteint par l'élève par rapport à ce qui est restitué.

Cela ne veut pas dire que des réunions de concertation ne doivent pas être organisées. Mais le résultat de cette concertation ne peut pas être un corrigé avec un barème : plutôt une analyse indicative du document qui permet de guider la correction, de tenir compte des niveaux de compétences et de s'attacher à ce qui est réellement produit par l'élève.

En conséquence, il est important que chacun ait bien à l'esprit, et quelle que soit la classe considérée, de collège ou de lycée, les descripteurs de niveaux de compétences par activité langagière afin de construire d'une part ces compétences comme savoir-faire et d'autre part de les mesurer (également en situation et temps réel) dans la progression de chaque élève.

Les journées académiques de l'allemand inscrites au PAF seront l'occasion de revenir sur l'approche par compétences et la correction des EC.

3. Le Plan académique de formation

Les inscriptions au Plan Académique de Formation sont ouvertes jusqu'au 7 octobre prochain. J'attire votre attention sur l'impérative nécessité de s'inscrire dans les temps et sur l'impossibilité d'une inscription hors délai. Pour chacune des actions proposées sont indiqués identifiant et code (module) ; ceci aidera chacun à retrouver plus facilement le descriptif de l'action correspondante.

Comme les années précédentes, le nombre des actions de formation en offre est volontairement restreint afin d'éviter l'éparpillement des candidatures. Dans cette perspective, sont reconduites **les Journées académiques de l'allemand (20A0130402 – 53570)**, qui sont à la fois atelier d'échanges de pratiques et laboratoire d'innovation.

De même, la collaboration initiée il y a quelques années avec l'université va se poursuivre : après une action sur la littérature, puis une sur la linguistique, c'est **la civilisation en cours d'allemand (20A0130268 – 53377)** qui sera abordée cette année : cette action comportera un volet « conférence » pris en charge par un collègue universitaire et un volet « didactisation » axé sur la construction des compétences culturelles.

Est proposée également en offre une action de formation de trois journées consacrées à **la préparation à l'agrégation interne (20A0130013 – 52955)**. L'objectif de ce stage est de former les candidats à l'épreuve de didactique ; les journées sont placées dans les semaines qui précèdent les épreuves d'admission, soit avant les vacances de printemps. Cette action ne dispense cependant pas les candidats de s'inscrire en université ou au CNED pour le volet académique et une formation suivie en didactique.

Parmi les actions interlangues figurent :

1. Un stage sur **la médiation niveau 2 (20A0130403 - 53571)** : cette action poursuit la réflexion amorcée l'année passée sur ce thème et s'adresse plus particulièrement aux collègues inscrits l'année dernière au niveau 1 sur ce même thème.
2. Un stage sur le **Grand Oral et les LVE (20A0130493 - 53702)** : Il s'adresse aux professeurs enseignant en spécialité (public désigné) et à ce titre concerne peu de collègues d'allemand. Néanmoins, en tant qu'enseignants de lycée, des collègues de notre discipline pourront être amenés à être membres de jury. Une formation – public désigné - par bassin sera d'ailleurs mise en place sur l'évaluation du Grand Oral et touchera un public large. De manière plus générale, il peut être utile que tout collègue de langue participe à la réflexion sur le Grand Oral au sein de son établissement : chacun peut être en effet porteur de la nécessité de construire chez les élèves les compétences langagières requises par cet exercice. C'est un thème familier à tout professeur de langues.
Parallèlement à cette formation sur le Grand Oral, un projet pluriannuel et intercycle sur **l'oral de la maternelle au lycée** est initié cette année : il concerne tout d'abord les enseignants formateurs, mais sera démultiplié l'année prochaine – en offre – pour les enseignants. Là encore sera menée une réflexion qui intéresse tous les professeurs de langues.

Les actions non proposées à l'offre visent des publics spécifiques :

1. **la construction des compétences culturelles en AbiBac (20A0130249 -53357)** : cette action se place au niveau de la grande région académique et concerne les professeurs en AbiBac.
2. **La Formation aux épreuves de la Certification en langue allemande (20A0130412 - 53583)** : ce stage s'adresse aux professeurs stagiaires, professeurs contractuels et tout professeur titulaire n'ayant pas l'habilitation. Les professeurs titulaires soucieux de réactualiser leur formation peuvent me le signaler par courrier.
3. **La formation des professeurs contractuels (20A0130487 - 53694)** : Cette formation s'inscrit dans un dispositif mutualisé avec d'autres disciplines, conserve un volet disciplinaire et intègre une visite conseil.

Dans un contexte nouveau pour chacun qui n'est pas sans incertitudes, l'inspection sait pouvoir compter sur votre professionnalisme et le dynamisme que vous avez su insuffler à la discipline au fil des années. Dans les tâches nouvelles qui vous attendent, je serai à vos côtés autant que de besoin. Dans l'attente, je souhaite à chacune et chacun une rentrée sereine et une année enrichissante.

Je ne peux cependant clore cette lettre de rentrée sans rendre hommage à Francis GOULLIER, Inspecteur général d'allemand, qui nous a quittés cet été. Les apports de sa réflexion ont été déterminants pour notre discipline et pour les langues en général. Son humanité et sa richesse intellectuelle vont nous manquer cruellement.



Olivier BORD
IA-IPR d'allemand

Vos principaux interlocuteurs :

IA-IPR d'allemand

Olivier Bord

olivier.bord@ac-poitiers.fr

Chargées de mission

Christine Combes-Bardoll

christine.bardoll@ac-poitiers.fr

Elvire Koré

elvire.doukoure@ac-poitiers.fr

INSPE Formatrice académique

Webmestre

Sèverine Grillet

severine.grillet@ac-poitiers.fr

Dossier assistants

Carmen Diaz-Gonzalez

carmen.diaz-gonzalez@ac-poitiers.fr